

Le Centre d'Histoire et de Prospective Militaires

Le CHPM voit le jour en 1968, sous l'impulsion du colonel EMG Daniel Reichel. Depuis 1971, la société a son siège dans la propriété de Verte Rive, ancienne demeure du général Henri Guisan. Le CHPM est un centre de recherche autonome qui favorise les études consacrées à l'histoire et à la pensée militaires, véritable lieu d'échange intellectuel international cultivant la pluridisciplinarité. Il reçoit des passionnés et spécialistes de nombreux pays qui confrontent leurs idées et partagent l'état de leurs travaux dans le respect de chacun. Les prestations scientifiques de ses membres ou de ses invités sont traditionnellement offertes gratuitement. Le Centre est aussi un lieu de contact privilégié entre le monde civil et militaire et permet des échanges directs d'opinions. Parmi les participants réguliers aux activités organisées par le CHPM sont présents des officiers généraux en fonction, des officiers instructeurs, des officiers et sous-officiers de milice, des soldats spécialistes comme de nombreux historiens ainsi que des représentants du monde de l'économie et des autorités politiques.



BON DE COMMANDE

Je commande : ___ exemplaire(s) du livre *L'Escadre de surveillance*

Prix de vente CHF 35.- (+ frais de port)

Prix pour les membres du CHPM CHF 30.- (franco de port)

Nom, prénom

Adresse postale

Adresse email

Téléphone

Date, signature

Bon à renvoyer par la poste, par fax ou par mail :

Centre d'Histoire et de Prospective Militaires
Case postale 618 - 1009 Pully (Suisse)
Fax: + 41 21 729 46 88 - Email: chpm-pully@bluewin.ch



Dimitry Queloz

*L'Escadre de surveillance
et la neutralité aérienne de la Suisse*

1933-1941

Centre d'Histoire et de Prospective Militaires



L'Escadre de surveillance, formation de pilotes professionnels de l'armée suisse, a été créée en avril 1941. Remise en cause à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, elle a cependant été sauvée grâce aux interventions du général Guisan, de son nouveau commandant et du chef de l'aviation, puis renforcée dans sa structure. Elle a ainsi constitué le fer de lance des Troupes d'aviation tout au long de la Guerre froide, avant de disparaître avec la réforme Armée XXI.

Cet ouvrage retrace plus particulièrement le long processus de création de l'Escadre de surveillance. Le besoin d'une formation aérienne permanente, capable d'assurer la police de l'air en tout temps, a été ressenti dès la fin de la Première Guerre mondiale par le chef de l'État-major de l'armée, le commandant de corps von Sprecher. En raison de la situation internationale plutôt sereine et du pacifisme ambiant, la question a toutefois été laissée de côté durant plus d'une décennie. Avec le regain de tensions internationales du début des années trente, puis l'arrivée au pouvoir de Hitler en janvier 1933, elle est devenue un sujet de préoccupation important des autorités militaires helvétiques. Il a cependant fallu encore plus de huit ans pour créer l'Escadre de surveillance et plus de deux ans, ensuite, pour qu'elle soit opérationnelle.

Selon l'auteur, la longueur du processus s'explique de plusieurs manières. Le développement d'un concept cohérent, capable de répondre aux difficiles exigences d'une police de l'air permanente, a pris du temps, d'autant que le cadre juridique relatif au droit aérien manquait de clarté, que la situation internationale connaissait des changements fréquents et parfois brusques, que les acteurs concernés étaient nombreux : Département militaire fédéral, État-major général, aviation militaire et ses divers organes, Office aérien fédéral, douanes. D'autre part, l'armée suisse était en pleine restructuration avec la mise en place de l'Organisation des troupes de 1936, qui faisait de la création d'une unité de pilotes professionnels un élément somme toute mineur de la profonde mutation en cours. Par ailleurs, des questions juridiques, techniques et financières ont également contribué à retarder la création de la formation. Enfin, le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale a rendu moins nécessaire sa mise en place. Avec la mobilisation des troupes d'aviation, les escadrilles de milice étaient en mesure de remplir les différentes missions de protection de l'espace aérien. L'expérience montra cependant assez vite qu'une formation spéciale était malgré tout indispensable pour remplir les missions, plus spécifiques, de police de l'air, ce qui accéléra le processus de création. Le 4 avril 1941, le Conseil fédéral signait l'arrêté créant l'Escadre de surveillance.

DIMITRY QUELOZ

L'Escadre de surveillance et la neutralité aérienne de la Suisse (1933-1941)

ISBN 978-2-8280-0011-0

Ouvrage broché, avec rabats

192 pages, 8 pages hors-texte noir-blanc

14,5 x 22,5 cm

Préface du commandant de corps Christophe Keckeis
ancien commandant des Troupes d'aviation et de DCA
et premier Chef de l'armée



1. Messerschmitt Me-110 après un atterrissage forcé (Musée de l'Hôtel-Dieu, Porrentruy)
2. Morane D-3802 (Bibliothek Am Guisanplatz, Berne)
3. Messerschmitt 109 à l'entretien (Armeebilddienst)

L'auteur

Né en 1970, Dimitry Queloz est docteur ès lettres de l'Université de Neuchâtel. Sa thèse sur la doctrine tactique de l'armée française de la Belle Époque a obtenu le prix 2007 de l'Association suisse d'histoire et de sciences militaires et le prix 2007 de la Société jurassienne des officiers. Il a également publié diverses études sur l'armée suisse, notamment *Les attachés militaires français à Berne et les grandes manœuvres de l'armée suisse (1874-1911)* et le quatrième tome de l'histoire de l'État-major général, *La Suisse entre quatre grandes puissances (1874-1907)*. Président d'honneur du Comité de bibliographie de la Commission internationale d'histoire militaire, il enseigne actuellement l'histoire, la géographie et le français.